



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, Marie-Claude Fournier, greffière-trésorière de la Municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Compton le 8 octobre 2024 à 19h30 au 3, chemin de Hatley, Compton (Salle du Conseil);

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets :

Dans l'objectif de permettre l'empiètement dans la cour avant d'un garage existant, la demande de dérogation mineure a pour effet de déroger à l'article 7.6.5 du règlement de zonage no 2020-166, lequel permet seulement l'implantation de bâtiments accessoires en marge arrière ou latérale.

Les travaux de construction du garage avaient fait l'objet d'un permis de construction et avaient été effectués de bonne foi. L'empiètement n'a été constaté que suite à la production d'un certificat de localisation par un arpenteur-géomètre.

Identification du site concerné :

Le lot concerné est le lot numéro 5 348 641 du cadastre de Québec situé au 270 chemin Beaudoin.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Compton, ce 18 septembre 2024.

Marie-Claude Fournier
Greffière-trésorière adjointe